



**AVIS AUX CONTRIBUABLES
DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Bonaventure;

QUE, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* de la province de Québec (L.C.V, C-19/31, art. 105.1), le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021 seront déposés au cours de la séance ordinaire dudit conseil qui se tiendra **le lundi, 6 juin 2022 à 20 heures** au Centre récréatif Desjardins, 119, rue Boishébert.

DONNÉ à Bonaventure ce 26^e jour de mai de l'an deux mille vingt-deux.

Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière